AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241002-DE Reçu le 08/11/2024 Publié le 08/11/2024

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles

Place Raymond Gauvin 63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20241002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 octobre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Pierre-le-Chastel, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation: 16/10/2024.

Nombre de membres: en exercice: 115

Présents: 59

Votants:

66 (dont 1 double voix et 6 pouvoirs)

<u>Objet</u> : Marché de Maîtrise d'œuvre pour le Projet d'Extension et d'Aménagement de la Maison des Combrailles

Le Président rappelle aux membres du comité syndical que la Maison des Combrailles accueille les bureaux de l'équipe du SMADC, une salle de réunion ainsi que le Musée de La Résistance, et enfin le siège de l'Office de Tourisme des Combrailles (2 agents sont présents dans les locaux). Le SMADC occupe ces locaux à titre gracieux dans la cadre d'un bail emphytéotique.

Le SMADC porte un projet d'extension et de réaménagement de la Maison des Combrailles.

Une étude de faisabilité a été réalisée afin de donner les principales orientations au projet. Il s'agit de construire une extension à l'arrière du bâtiment actuel qui accueillerait : une salle de réunion plus moderne, plus flexible, d'une capacité supérieure et surtout accessible, un espace cuisine et de temps de pause pour le personnel qui permettrait également une connexion avec la salle de réunion et enfin un espace de stockage technique. Certains espaces ainsi créés accueilleront également des expositions.

Etant d'un accès différencié des espaces de travail des équipes, ce nouvel espace sera également accessible aux partenaires du SMADC susceptibles de l'utiliser pour des réunions ou pour bénéficier de moyens techniques fonctionnels (visioconférence, projection et sonorisation de qualité...).

Le réaménagement concerne également la partie existante du bâtiment, en créant au rezde-chaussée un espace d'accueil plus convivial et mieux identifié. Cet espace d'accueil permettra également d'assurer l'accueil du Musée de la Résistance de manière plus adaptée.

En second lieu, il s'agit de réaménager le premier étage avec la transformation de l'actuelle salle de réunion en trois bureaux fonctionnels.

Enfin, il est prévu la mise en place de PAC air/air (une par étage) afin d'améliorer le confort d'hiver et d'été dans les locaux actuels.

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241002-DE Reçu le 08/11/2024 Publié le 08/11/2024

Une consultation a été lancée afin de sélectionner un maître d'œuvre pour ce projet. La prestation comprend classiquement les missions suivantes : ESQ / APS, APD, PRO, ACT, EXE, VISA, DET, AOR. Le premier objectif est de disposer de l'avant projet détaillé avant la fin de l'année 2024 afin d'être en capacité de déposer les demandes de subventions au début de l'année 2025.

La consultation a été mise en ligne sur la plateforme de marchés le 13 septembre 2024. La date limite de réception des offres est fixée au 11 octobre 2024. Trois offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

1 - Le groupement ESTIER LECHUGA composé de :

SCP ESTIER LECHUGA (mandataire) 63122 CEYRAT SECOB (BE Structures béton) 63000 Clermont-Ferrand ARCABOIS (BE ingénierie bois) 86140 Lencloitre FLUIDOME (BE fluide, génie climatique te électrique) 63800 Pérignat sur Allier BEC PUEYO (Economiste) 63000 Clermont-Ferrand

2 - Le groupement AVA Architectes composé de :

ACA Architectes et associés (mandataire) 63000 Clermont-Ferrand OTEIS (BE structure) 63800 Cournon d'Auvergne K2 Ingénierie (BE fluides et thermique) 63110 Beaumont

3 - Le groupement MORPHO Architectes composé de :

MORPHO Architectes (mandataire) 63200 Riom CS2L Ingénierie (BE structure) 63200 Riom FLUIDOME (BE fluide et thermique) 63800 Pérignat sur Allier

Le règlement de consultation prévoit les critères de seléction suivants :

Critères	Pondération
1) Compétences et moyens techniques et financiers de l'ensemble des membres de l'équipe et pertinence de la composition de l'équipe)	30 %
2) Qualité de la note méthodologique	30 %
3) Conditions financières	40 %

Le bureau syndical lors de sa séance du 16 octobre 2024 a examiné les trois offres et a proposé aux membres du comité syndical le tableau d'analyse des offres ci-après ainsi que le classement des offres qui en découle.

Ouï cet exposé, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE : le classement établi par le bureau syndical

<u>DECIDE</u>: de confier la maîtrise d'œuvre pour le projet d'extension et de réaménagement de la Maison des Combrailles au groupement ESTIER LECHUGA composé de : SCP ESTIER LECHUGA (mandataire) 63122 CEYRAT, SECOB (BE Structures béton) 63000 Clermont-Ferrand, ARCABOIS (BE ingénierie bois) 86140 Lencloitre, FLUIDOME (BE fluide, génie climatique te électrique) 63800 Pérignat sur Allier, BEC PUEYO (Economiste) 63000 Clermont-Ferrand

CHARGE: le Président de signer tout document relatif à ce dossier.

AR Prefecture

Fajt et délibéré les jours நலுத் ஒடி பூடி dessus, Reçu le 08/11/2024 Publié le 08/11/2024

Pour copie conrorme Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL

Critàres de sélection	Offro 1	Offre 2	Offre 3
	cagpus Tier Lechuga (mandataire) 30 63122 CEYRAT	Offre 2 ACA Architectes et associés (mandataire) – 63000 Clermont-Ferrand OTEIS (BE structure) 63800 Cournon d'Auvergne K2 Ingénierie (BE fluides et thermique)	Offre 3 MORPHO Architectes (mandataire) 63200 Riom CS2L Ingénierie (BE structure) 63200 Riom FLUIDOME (BE fluide et thermique) 63800 Pérignat sur Allier
1 – Compétences et moyens (sur 30)	Propose l'équipe la plus complète. L'ensemble de compétences et moyens requis sont présents dans l'offre.	Présente l'ensemble des compétences requises pour le projet	Présente l'ensemble des compétences requises pour le projet
Note /30	28	26	26
2 – Qualité de la note méthodologique et références (sur 30)	Note très détaillée, en particulier sur les conditions de suivi du chantier, sur la gestion en site occupé en partie, sur l'écoute du MO. Calendrier conforme à la demande : APD pour fin déc 2024, DCE en sept 2026, attribution marchés de travaux en nov 2025 et livraison en juillet 2026. Nombreuses références sur bâtiments publics : Bâtiment d'accueil de la stèle la Tour d'Auvergne, salle multi activité et cantine à Chadeleuf, aménagement d'un tiers-lieu à Giat, Espace de vie rurale à St Gervais d'Auvergne, Salle pluri activité à Plauzat.	Note de présentation relative générale, même si toutes les étapes sont bien présentes. Calendrier: APD en 3 mois dès notification du marché (donc au mieux fin janv. 2025), DCE en juin 2025, attribution marché: juillet 2025, livraison: août 2026. Nombreuses références sur bâtiments publics: restaurants scolaires CSM, salle multiservices Messeix, salle des fêtes Gimeaux, salle multi activités St Diéry, Halle de marché Combronde	Note de présentation relative générale, même si toutes les étapes sont bien présentes. Calendrier: APD en 4 mois (avec démarrage prévu mi-octobre 2025, donc si démarrage début nov 2024: APD disponible fin fév. 2025), DCE: mi-mai 2025, attribution marché: juillet 2025, livraison: non précisé. Références: Nombreuses références sur bâtiments publics: halle de marché à Giat, nouvelle mairie aux Ancizes, maison de santé aux Ancizes, école maternelle à Manzat, RAM à Pontgibaud, salle multi activités à Aubusson d'Auv.
Note /30	28	25	23
3 – Conditions tarifaires (sur 40)	Taux d'honoraire : 10,5 %	Taux d'honoraire : 12,5 %	Taux d'honoraire : 12,1 %
(501 40)	HT:54 075 €	HT: 64 525 €	HT: 62 315 €
,	TTC:64 890 €	TTC:77 430 €	TTC:74 778 €
Note /40 Synthèse			

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 OCTOBRE 2024 A ST-PIERRE LE CHASTEL Liste des Présents

DELEGUES PRESENTS

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241002-DE

Biollet

Champs

Espinasse

Fernoël Giat

Gimeaux

Herment

Jozerand

La Goutelle

Les Ancizes Comps

Montel-de-Gelat

Puy-Saint-Gulmier

Roche d'Agoux

Sainte-Christine Saint-Gal sur Sioule

Saint-Georges-de-Mons

Saint-Hilaire-la-Croix

Saint Gervais d'Auvergne

Saint-Hilaire les Monges

Saint-Jacques d'Ambur

Saint-Pierre-le-Chastel

Montfermy

Moureuille

Pontaumur

Pontgibaud

Prompsat

Oueuille

Saint-Avit

Saint-Myon

Saint-Sulpice Sauret-Besserve

Servant

Voingt

Youx

Tortebesse

Verneugheol

Villossanges

Montaigut-en-Combraille

Landogne

Lastic Le Quartier

Gouttières

Ausk cur Sigulo

Bromont Lamothe

Chapdes-Beaufort

Cisternes la Forêt

Condat-en-Combraille

Charbonnières-les-Vieilles

Blot-l'Eglise

Reçu le 08/11/2024 Publié le 08/11/2024 **COMMUNES**

Jean-Claude BELLARD
Claude CHAMBON
Denis BARDEL
Anthony LEROY
Guillaume CRISPYN
Luc CAILLOUX
Géraldine JAFFEUX
Christophe FEUILLADE

Pascal MOUTON
Patricia ROSSIGNOL
Pascal GAULON

Dominique BARBARIN BADIERE

Aurélie LAFAY

Sébastien RICHARDOT

Boris SOUCHAL
Jean-Luc PORTE
Ida GIRAUD
Claude COLLANGE
Francis BOUYOUX
Annelyse DURON
Annie GARRACHON
André BROMONT
René POUILLE
Robert FARF IFAUX

Andre BROMONI
René POUILLE
Robert FAREJEAUX
Daniel CONDAT
Hélène VERNADAT
Charles CARRIAS
Anne-Michèle DONN

Anne-Michèle DONNET Hubert CHAPUT Cédric ROUGHEOL

Stéphane CANUTO Laurence ORIOL Nelly CHEFDEVILLE Gérard COMBEAUD Charles SCHIETTEKATTE

Maryse LEFOUR Jean-Claude GAILLARD

Sylvain LELIEVRE
Patrick ROCHETTE

Dominique MONNEYRON

Jérôme MEYNET

Marc TARDIF
Christian ERAGNE

Jacques LAGUET
Sylvain DURIN
Gilles BOULAY
Bernard THOMAS
Jean-Yves NEDELLEC

Josias GARCIA Olivier GLOWACKI

COMMUNAUTES DE COMMUNES

DELEGUES PRESENTS

Chavanon Combrailles et Volcans

Yannick BONY

Janette VIALETTE-GIRAUD

Frédéric SABY

Combrailles Sioule et Morge Sébastien GUILLOT

5

Pays de Saint-Eloy

AR Prefecture

063-256301375-20241030-DCS20241002-DE
Reçu le 08/11/2024
Publié le 08/11 2024 CONSEILLERS DE ARTEMENTAUX PRESENTS

Canton de Saint-Georges-de-Mons
Canton de Saint-Georges-de-Mons
Canton de Saint-Ours

Gérard VENEAULT

Jean-Claude CAZEAU
Marc GIDEL

Grégory BONNET
Clémentine RAINEAU
Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets

Bourg-Lastic (excusés)

Bussières-prés-Pionsat (excusée)

Charensat (excusée) Château-sur-Cher Combronde (excusés) Durmignat (excusée) La Cellette (excusée)

Lapeyrouse (excusée – POUVOIR)

Manzat (excusés)
Menat (excusées)
Miremont (excusé)
Neuf-Eglise (excusée)
Pouzol (excusée)
Saint-Angel (excusé)

Saint-Etienne-des-Champs (excusée)

Saint-Hilaire-Près-Pionsat (excusé - POUVOIR)

Saint-Maigner (excusée) Saint-Pardoux (excusé)

Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)

Sauvagnat (excusé) Teilhède (excusé) Tralaigues (excusées) Virlet (excusée)

Yssac-la-Tourette (excusé)

Beauregard Vendon (excusés) Briffons (excusés-**POUVOIR**) Buxières-sous-Montaigut Châteauneuf les Bains (excusés)

Combrailles (excusé) Davayat (excusé)

La Celle d'Auvergne (excusé)

La Crouzille Loubeyrat (excusé) Marcillat (excusés) Messeix (excusé)

Montcel (excusée - POUVOIR)

Pionsat (excusés)

Prondines (excusés – **POUVOIR**) Saint-Eloy les Mines (excusés)

Saint-Germain-près-Herment (excusé) Saint-Julien-la-Geneste (excusé) Saint-Maurice-prés-Pionsat Saint-Priest-des-Champs (excusée) Saint-Rémy-de-Blot (excusés)

Savennes (excusée) Teilhet (excusé) Vergheas (excusé) Vitrac (excusé)

Communautés de communes :

Monsieur Julien PERRIN, excusé-**POUVOIR** Monsieur Laurent DUMAS, excusé

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé) Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy les Mines (excusé) Madame Jocelyne LELONG, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Eloy-les-Mines (excusée) Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, du Canton de St-Ours (excusée)